

Raiffeisen Futura – Pension Invest

Comment planifier sa prévoyance

Il est rare de penser à sa prévoyance vieillesse lorsqu'on est jeune. Mais les personnes qui avancent en âge et voient leur retraite approcher s'inquiètent que la rente appelée à remplacer le salaire perçu durant la vie active soit trop juste pour assurer leur subsistance. Disposer d'une réserve financière constituée suffisamment tôt permet de mener une existence plus sereine. A cet égard, un fonds de prévoyance soigneusement conçu est une bonne base.



GESTIONNAIRE DE FONDS

Andreas Bentzen
Gestionnaire de portefeuille senior



Andreas Bentzen possède une vaste expérience en matière d'investissement, qu'il a acquise notamment auprès de l'ancienne banque privée Notenstein/Vegelin et de la grande banque UBS. Depuis 2014, il travaille comme Senior Portfolio Manager chez Vontobel au sein de l'équipe Quantitative Investments, qui sait combiner de manière profitable les avantages de l'analyse fondamentale et de la gestion systématique de portefeuille. Andreas est spécialisé dans les placements mixtes qui tiennent compte des aspects de durabilité.

Monsieur Bentzen, l'actualité mondiale pourrait inciter certaines personnes à conserver leur épargne en espèces. Qu'est-ce qui s'y oppose? C'est une illusion de croire que l'argent liquide est sûr. En effet, plus il demeure inutilisé, plus il peut perdre en pouvoir d'achat du fait de l'inflation. Certains pourraient avancer qu'il est néanmoins rémunéré lorsqu'il est placé sur un compte épargne. C'était le cas dans le passé. Cependant, depuis longtemps déjà, le taux d'intérêt de nombreux comptes épargne n'est plus que modeste – quand il n'est pas déjà tombé à zéro! Contre la dépréciation monétaire larvée devient alors plus difficile.

Comment remédier à ce problème? En investissant par exemple sur les marchés financiers afin de participer à leur évolution. Une telle approche recèle certes un risque de perte, mais offre un potentiel de rendement plus intéressant que celui du compte épargne – à condition de ne pas investir dans un seul titre, mais de répartir les risques sur plusieurs valeurs. Construire un portefeuille comportant de nombreux titres différents issus de plusieurs catégories et sous-catégories de placement s'avère avantageux. Les inévitables fluctuations de cours des différents titres peuvent ainsi se compenser mutuellement. A long terme, cela peut contribuer à stabiliser le rendement.

Vous gérez le fonds de prévoyance Raiffeisen Futura – Pension Invest. Qu'est-ce qui le distingue? Le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest accorde une grande importance à la répartition des risques décrite en intégrant un grand nombre de titres des catégories de placement des obligations et des actions. Il associe donc les caractéristiques défensives des premières et le potentiel de rendement supérieur des secondes. Afin de pouvoir être utilisé à des fins de prévoyance, il se conforme aux prescriptions de placement de l'OPP 2, ordonnance qui règle la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité en Suisse. Elle entend éviter la prise de risques excessifs pour les placements dont les produits doivent servir au paiement des rentes de vieillesse. C'est pourquoi les titres plus risqués comme les obligations à haut rendement ou des pays émergents sont exclus de l'univers de placement.

Le fonds peut-il néanmoins réaliser un bon rendement? Le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest propose de nombreux profils risque-rendement différents, qui sont en premier lieu déterminés par l'ampleur de l'engagement en actions. Les investisseurs et les investisseuses ont le choix entre les stratégies «Yield» (rendement), «Balanced» (équilibre), «Growth» (croissance) et «Equity» (actions). Les actions ont une pondération de 25%, 45%, 65% et 95% dans les stratégies «Yield», «Balanced», «Growth» et «Equity», respectivement. Il faut garder à l'esprit qu'une part d'actions plus importante dans le portefeuille offre certes un potentiel de rendement supérieur, mais recèle aussi davantage de risques. Cette catégorie de placement est en effet soumise aux fluctuations de cours les plus fortes – ce dont les investisseurs devraient tenir compte dans leur décision.

Qu'est-ce que les investisseurs devraient encore savoir? Que les dites parts d'actions consistent en des valeurs moyennes à long terme. Je gère le fonds activement, c'est-à-dire en suivant l'évolution du marché. C'est de cette évolution que dépend l'allocation tactique des actifs, à savoir la pondération à court terme des catégories de placement, laquelle est arrêtée par les économistes et stratégistes du Chief Investment Office de Raiffeisen. Par conséquent, les pondérations actuelles s'écartent parfois des pourcentages susmentionnés. Elles sont à certains moments inférieures à la pondération stratégique, c'est-à-dire sous-pondérées, et à d'autres supérieures, c'est-à-dire surpondérées.

Quel est votre rôle dans ce cadre? Je reproduis les pondérations tactiques dans les portefeuilles et je complète les proportions correspondantes par catégorie de parts à l'aide de titres sélectionnés au sein de l'univers de placement durable Futura. Je suis également chargé de surveiller rigoureusement les quatre portefeuilles avec ma sélection de titres. Je procède à



GROS PLAN

4 stratégies

Les quatre stratégies du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest, avec des caractéristiques de rendement / risque et des objectifs de placement différents, tiennent compte des profils individuels des investisseurs:

Stratégie	Objectif de placement	Quote-part d'actions
Yield	Rendement	25%
Balanced	Equilibre	45%
Growth	Croissance	65%
Equity	Actions	95%

3 catégories de part

Les trois catégories de parts du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest répondent à différents souhaits des investisseurs:

Catégorie de parts	But	Politique de distribution
V	Prévoyance liée (pilier 3a)	Réinvestissement
A	Patrimoine libre (pilier 3b)	Distribution
B	Patrimoine libre (pilier 3b)	Réinvestissement

des ajustements si des changements des conditions de marché font peser davantage de risques sur le fonds, ou si des mouvements de cours offrent de nouvelles opportunités de placement que je juge intéressantes. Ici, je me conforme toujours aux prescriptions stratégiques décrites pour chaque portefeuille.

Sur quels éléments fondez-vous vos décisions de placement? Etre toujours au fait de l'actualité économique et politique est primordial pour prendre des décisions de placement judicieuses. Je suis de très près l'évolution des marchés financiers ainsi que celle des différents débiteurs et entreprises dont j'ai déjà intégré les obligations ou les actions dans les portefeuilles ou dans lesquels j'envisage d'investir. Pour ce faire, j'exploite en permanence de nombreuses sources d'information, puis j'analyse en détail les données pertinentes à l'aide de systèmes sophistiqués. Je peux en outre accéder aux vastes recherches de mes collègues de l'équipe.

Selon quels critères sélectionnez-vous les titres individuels? Je m'appuie pour commencer sur l'univers de placement Futura, qui est défini et régulièrement contrôlé par l'agence de notation indépendante Inrate, spécialisée dans ce domaine. Cet univers contient exclusivement des débiteurs et des entreprises remplissant de hautes exigences de durabilité en matière d'environnement, de société et de gouvernance d'Etat ou d'entreprise. J'analyse leur qualité financière sur la base de critères déterminants tels que le bilan, le modèle d'affaires, la conduite et la stratégie commerciale, la position sur le marché, le chiffre d'affaires, les bénéfices, l'affectation du capital et le potentiel de croissance. J'intègre enfin les candidats à l'investissement les plus convaincants dans ma sélection restreinte pour les portefeuilles du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest.

Que se passe-t-il si Inrate exclut de l'univers de placement durable un pays ou une entreprise auparavant admis·e parce qu'il ou elle ne remplit plus les critères? Si des titres du débiteur ou de l'entreprise désormais exclu·e figurent dans les portefeuilles du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest, je suis tenu de les vendre dans un délai de six mois. Par conséquent, je veille systématiquement à ce que le fonds ne soit engagé que dans des titres suffisamment liquides, négociables pratiquement à tout moment. Je liquide la position concernée de façon à impacter le moins possible le marché. Cela signifie que je ne vends pas tous les titres en une seule fois, mais progressivement, pour ne pas peser sur le cours de l'obligation ou de l'action.

Quels sont vos pronostics concernant l'évolution des marchés financiers? Avec la publication des résultats pour le premier semestre 2025, de nombreuses entreprises ont confirmé leur solide tenue. En moyenne, les nouveaux droits de douane américains ne se sont que peu répercutés sur leurs chiffres à ce jour, hormis dans les secteurs particulièrement concernés comme l'industrie automobile européenne. Plus positives qu'au printemps, les prévisions pour l'exercice 2025 des entreprises américaines reflètent leur confiance. Une possible baisse du taux directeur de la Fed en septembre viendrait encore s'inscrire en soutien des cours des actions. Mais le mois de septembre est couramment le théâtre de fluctuations plus marquées des cours, parce que beaucoup d'entreprises interrompent leurs programmes de rachat d'actions avant la publication de leurs résultats du troisième trimestre, d'où une liquidité réduite sur le marché. Par ailleurs, de nombreux investisseurs en actions négligent actuellement le ralentissement du marché du travail américain et les risques géopolitiques. Dans ce contexte, une consolidation, voire une correction des marchés des actions me semble possible. Une telle évolution pourrait offrir des opportunités avantageuses pour étoffer de robustes actions de qualité dans le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest. Dès que la Fed initiera son cycle de baisse des taux directeurs, il est probable que les cours des obligations, et surtout des titres américains, bénéficient aussi d'un soutien.

Comment avez-vous alors positionné le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest? Je maintiens comme jusqu'à présent une large diversification obtenue à travers des titres de secteurs défensifs et cycliques ainsi que des valeurs de croissance. En grande majorité issues du secteur technologique, ces dernières devraient tirer leur épingle du jeu sur fond de tendances durables à l'électrification et à la digitalisation, et d'essor de l'intelligence artificielle. Durant l'été, j'ai tiré profit de la faiblesse de l'action ABB afin d'en étoffer la position en portefeuille. Les chiffres commerciaux de l'entreprise industrielle suisse pour le deuxième trimestre attestent de la poursuite de la croissance des investissements dans les domaines de l'électrification et des centres de données. Les perspectives présentées par la société se sont par conséquent révélées positives. J'ai récemment renforcé l'engagement dans le secteur technologique en initiant une position en actions sur le fabricant de semi-conducteurs et développeur de logiciels californien Broadcom. Je saisirai les opportunités de placement que j'estime intéressantes et qui se présentent à la suite de plus fortes corrections des cours.



LE SAVIEZ-VOUS?

Constitution systématique de la prévoyance privée

Elle est possible grâce au **plan d'épargne en fonds de prévoyance de Raiffeisen**. Il appartient aux utilisateurs et aux utilisatrices de décider du montant et de la fréquence de leurs versements réguliers dans cette possibilité de prévoyance pratique. A partir d'un montant de CHF 100, des parts du fonds de prévoyance Raiffeisen Futura – Pension Invest sont achetées automatiquement. Versements mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels et stratégies – toutes les options peuvent être librement choisies et adaptées à tout moment.

Effet secondaire bienvenu: en règle générale, les variations à la hausse et à la baisse de la valeur du fonds se compensent mutuellement au fil du temps. Il en résulte à long terme un **prix moyen lissé** pour les parts de fonds acquises à différents moments. Vous trouverez de plus amples informations [ici](#).



QUE SIGNIFIE VRAIMENT ...?

Effet des intérêts composés

Généralement, un compte épargne rapporte chaque année des intérêts – bien que plutôt modestes à l'heure actuelle. Ceux-ci sont ajoutés au montant initial et rapportent à leur tour des intérêts un an plus tard. Plus ce mécanisme des intérêts composés entre en jeu longtemps, plus la somme sur le compte augmente vite.

Toutes les stratégies ont-elles le même positionnement? Comme je l'ai indiqué, les quatre stratégies se différencient par leur pondération par catégorie de placement. Plus la pondération respective est importante, plus je peux envisager de titres que j'ai sélectionnés dans l'univers de placement. Néanmoins, afin de tenir compte de la pondération correspondante, je peux aussi modifier la taille d'une position. Le plus important est de conserver une large diversification: à travers des entreprises de qualité de tailles, secteurs et pays différents sur le front des actions, et des débiteurs de qualité de divers pays, catégories de notation et échéances pour ce qui est des obligations.

Quelle stratégie du fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest recommander à quelles types d'investisseurs? La réponse est très individuelle. Dans tous les cas, l'objectif de rendement et la tolérance au risque de l'investisseur ainsi que la capacité de risque découlant de sa situation financière et de son horizon de placement sont déterminants. Les personnes émotives, que les fluctuations haussières et baissières souvent marquées des actions rendent vite nerveuses, ont tout intérêt à opter pour une stratégie misant moins sur les actions. L'évolution typique des cours des actions tend certes à revenir à la moyenne après des variations, mais cela peut prendre des années et exige un certain flegme. Toute personne se sentant capable de faire preuve d'une telle persévérance peut envisager une stratégie avec une part d'actions plus élevée. Les investisseurs réticents à prendre des décisions seuls s'adressent tout simplement à l'équipe des conseillères et conseillers de Raiffeisen pour un entretien toujours utile. Cela permet aussi de discuter en détail du plan d'épargne en fonds de prévoyance, lequel fonctionne comme un ordre permanent.

Quels sont les arguments incitant à ne pas investir au dernier moment dans la prévoyance? L'effet des intérêts composés bien connu du compte épargne en serait un. Le même mécanisme entre en jeu s'agissant des placements et joue un rôle majeur – précisément dans la perspective de la retraite, lorsque le revenu régulier diminue. Disposer d'une réserve financière permet ensuite de dormir sur ses deux oreilles. Réinvestir immédiatement le produit de ses placements fait s'accroître le capital sur la base duquel des rendements peuvent être réalisés, ce que nous nommons «effet des rendements composés». Plus celui-ci peut s'exercer longtemps, plus les placements peuvent rapporter. C'est pourquoi repousser la prévoyance vieillesse aux calendes grecques n'est pas une bonne idée. Utiliser le fonds Raiffeisen Futura – Pension Invest dans le pilier 3a (prévoyance liée) offre en outre des avantages fiscaux, car la somme versée est déductible du revenu imposable. Réinvestir l'argent ainsi épargné amplifie l'«effet des rendements composés» en faveur de la réserve de prévoyance visée.

Information juridique importante: le fonds investit également dans des actions d'autres sociétés que celles énumérées. Il ne faut pas déduire du présent document qu'un investissement dans les actions des entreprises mentionnées a été ou sera rentable. Les actions et leur pondération dans le fonds peuvent être modifiées à tout moment sans préavis.



OPPORTUNITÉS

• Durabilité

Le fonds investit uniquement dans des débiteurs et des entreprises répondant à des critères de durabilité clairs. Ces débiteurs et entreprises se caractérisent essentiellement par des modèles d'affaires durables qui ont su déceler les risques à long terme et saisissent les opportunités en temps utile. Ainsi, la prise en compte systématique de critères de durabilité permet de minimiser ces risques et de saisir les opportunités.

• Diversification

En associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier.

• Gestion active

Des spécialistes expérimentés prennent les décisions de placement pour vous en se fondant sur des analyses approfondies et surveillent en permanence le fonds tout en contrôlant strictement les risques.

• Protection des investisseurs

Le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial. La catégorie de parts V est soumise au règlement de la Raiffeisen Fondation de prévoyance.

• Constitution de patrimoine

Vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique, en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Dans la fortune de prévoyance (catégorie de parts V), les points suivants s'appliquent en outre:

• Avantages fiscaux

En règle générale, les bénéfices générés dans le patrimoine de prévoyance sont exonérés d'impôts. Le capital est imposé avec les autres capitaux de prévoyance lors du versement.

• Flexibilité

Vous pouvez modifier l'objectif de placement choisi ou rapatrier des fonds de la prévoyance liée à des titres vers votre compte de prévoyance à tout moment. Lors de votre départ à la retraite, il vous suffira de transférer vos fonds du dépôt de prévoyance vers le dépôt libre, dans la même famille de fonds.



RISQUES

• Fluctuations de valeurs

Il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise, aux intérêts et aux taux de change. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée. Les obligations de moindre qualité de crédit ont un risque de perte plus élevé que les obligations ayant une meilleure qualité de crédit.

• Pays émergents, monnaies et dérivés

Le fonds peut investir dans des pays émergents, où des insécurités sociales, politiques et économiques peuvent exister et où les conditions cadres prudentielles et opérationnelles diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés et où les marchés de capitaux et places boursières ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. Le fonds peut également investir dans des titres libellés en monnaies étrangères. La valeur du fonds dépend donc des fluctuations des taux de change par rapport au franc suisse, qui est la monnaie du fonds. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.

• Décisions de placement

Le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc lié lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différentes débiteurs et entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.

• Valeur des parts

La valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.



Vous trouverez des chiffres plus détaillés sur votre fonds dans la factsheet correspondante

Prévoyance:

- [Raiffeisen Futura – Pension Invest Yield V](#)
- [Raiffeisen Futura – Pension Invest Balanced V](#)
- [Raiffeisen Futura – Pension Invest Growth V](#)
- [Raiffeisen Futura – Pension Invest Equity V](#)

Patrimoine libre:

- | | |
|---|---|
| Raiffeisen Futura – Pension Invest Yield A | Raiffeisen Futura – Pension Invest Yield B |
| Raiffeisen Futura – Pension Invest Balanced A | Raiffeisen Futura – Pension Invest Balanced B |
| Raiffeisen Futura – Pension Invest Growth A | Raiffeisen Futura – Pension Invest Growth B |
| Raiffeisen Futura – Pension Invest Equity A | Raiffeisen Futura – Pension Invest Equity B |

N'hésitez pas non plus à parcourir nos autres publications. Les fiches produit et les fiches d'information de base (FIB) correspondantes sont disponibles sur [raiffeisen.ch/f/fonds](#).

Pour toute question, merci de bien vouloir vous adresser à votre conseillère ou votre conseiller clientèle.

Editeur

Raiffeisen Suisse
Centre d'investissement & de prévoyance
Raiffeisenplatz
9001 Saint-Gall
vertrieb_anlagen@raiffeisen.ch

Internet

raiffeisen.ch/placements
raiffeisen.ch/f/fonds

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale
raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Le présent document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (p. ex. conseillers fiscaux, en assurance ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis. «Futura» désigne les instruments et services financiers durables. De plus amples informations concernant la thématique «Placements durables chez Raiffeisen» figurent dans la brochure correspondante.

Le présent document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Le présent document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (p. ex. le prospectus, le contrat de fonds, la feuille d'information de base (FIB) ou les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall, auprès des Banques Raiffeisen (ci-après dénommées collectivement «Raiffeisen») ou sur raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'àuprès de Bank Vontobel SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich, et de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich (ci-après collectivement «Vontobel»). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure Risques inhérents au commerce d'instruments financiers de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et ressortissants d'un Etat dans lequel l'autorisation des instruments ou services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Le présent document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les données de performance indiquées constituent des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds.

Le présent document contient des projections qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen au moment de sa rédaction. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des projections. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen.

Le présent document ne constitue pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen et Vontobel prennent toutes les mesures raisonnables pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations publiées dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne peuvent par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen ou de Vontobel au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen et Vontobel ne sont pas tenues d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles en découlant est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen.